

République Française
Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil d'Administration
Séance du samedi 28 septembre 2023

Extrait du registre des délibérations

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP, s'est réuni en la Mairie de DOMLOUP.

Etaient présents :

Membres élus : Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Katell BEUCHER, Goulven DONNIOU, Catherine LAINE, Viviane SAINT-DENIS

Membres nommés : Valérie HEEN, Isabelle PROTET

Absents excusés :

Membres élus : Jacky LECHÂBLE (*donne pouvoir à Sylviane GUILLOT*), Catherine GUIBERT (*donne pouvoir à Goulven DONNIOU*),

Membres nommés : Chantal AUBRÉE (*donne pouvoir à Isabelle LHOMME*), Odette BOUVIER (*membre démissionnaire*), André LELIEVRE (*donne pouvoir à Isabelle PROTET*),

Madame Sylviane GUILLOT, Vice-Présidente du CCAS préside la séance.

Madame Viviane SAINT-DENIS a été désignée secrétaire de séance.

2023 : 28/09-04 Proposition d'un animateur pour le repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le 17 février 2024.

Il est proposé de faire appel à Monsieur Yannick SOURDIN musicien et accordéoniste pour l'animation de cette journée, pour un montant de 200 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS décide :

- **APPROUVE** la proposition de faire appel à Monsieur Yannick SOURDIN pour un coût de 200 € TTC.

Fait les dits jour, mois et an.
Pour extrait certifié conforme.
Jacky LECHÂBLE,
Président du C.C.A.S.



La Vice-Présidente du CCAS
Sylviane GUILLOT